

CDA MOSELLE
SCA SARREBOURG

REUNION DE BUREAU DU 25/10/24 à 19H
CLUB HOUSE FC SARREBOURG

Président : BLUM R.
Membres présents : BELCOUR F. - BOUCHER T. - DJEDDID N. - SCHMIDT B.
Représentant des arbitres : AIT BASSOU L.
Excusés : KOENIG H, WIRIG M. : membres du CD
THEOBALD B, JUNG J.M : membres du Bureau

Courrier du Président de CDA : Vincent MERULLA

- Nous transmet le PV de la SCA Sarrebourg du 6/9/24
- Mail à propos des absences partielles en FIA
- Nous fait un point sur l'arbitrage à mi-septembre. Au niveau effectif : Delta négatif -141 arbitres par rapport à l'an passé.
- Résultats test physiques D1/D2 du 2/10 à St Avold Huchet, du 7/10 à Guenrange, du 14/10 à Marly et du 23/10 à Sarrebourg.
- Mail à tous les arbitres et membres formateurs : Information importante à propos du Bug FMI
- PV de la CRA du 9/10/24
- PV de la Plénière de la CDA du 16/10/24
- Examen théorique D2 aura lieu au siège du DMF avec partie physique sur le stade Dezavelle

Courrier de la CDA

Courrier du Trésorier et Secrétaire technique de la CDA : Germain MULLER

- Examen théorique D2 session 2024-2025 aura lieu le 1^{er} décembre 2024 au nouveau siège du DMF, Tribune Sud-Ouest St Symphorien
- Budget de la CDA pour la saison 2024-2025 : interrogation sur la répartition de la diminution de budget ; toutes les réponses ont été apportées à Jean-Michel Jung lors de la Plénière de la CDA
- Résultats examens L3 et AAL3. Félicitations à nos 2 candidats Thomas Jacquot et Jonathan Littner qui ont réussi les examens physiques et théorique.

Merci à tous les membres de la CDA pour les courriers et informations reçus.

Courrier du Secrétaire des Désignations : Thierry BOUCHER

- Message aux assistants qui arbitrent en coupe de France, nouveauté réglementaire à partir du 3e tour
- Courrier à tous les arbitres qui n'ont pas encore renouvelé afin de connaître leur intention pour cette saison déjà entamée.
- Envoi à tous les arbitres du tableau des indemnités pour la saison 2024-2025.

Courriers du Responsable Technique : THEOBALD Benoît

- Bilan très positif du stage D2 à Langatte du 7/9/24 qui s'est déroulé sur toute une journée. Beaucoup d'innovations : Participation des féminines, ateliers ludiques l'après-midi après un bon repas pris en commun. Participation très active des arbitres et échanges très constructifs. Merci aux 13 arbitres, à tous les membres présents, à Germain Muller pour sa présence et au club de Langatte
- Bilan très positif du stage D3 à Sarrebourg du 14/9/24 avec près de 30 participants. Echanges vidéos, mises en situation sur le terrain, explication des nouvelles lois de jeu ont donné lieu à des débats et échanges animés. Remerciements aux arbitres présents, aux membres, à Frédéric Campisi et au club de Sarrebourg.
- Enquête de satisfaction Stage D2 Langatte 07 septembre conçue par Najib envoyé à tous les arbitres présents : retour très positif des participants. Ce stage sur la journée est une réelle réussite. Cependant il reste des axes d'amélioration pour la saison suivante.

- Enquête de satisfaction stage D3 à Sarrebourg 14 septembre envoyé à tous les arbitres. Les retours sont positifs.
- Envoi d'un document concernant les consignes pour les observations au sein de la SCA
- Début des préparations pour les candidats D2.
- Mail à tous les arbitres concernant l'organisation de l'école d'arbitrage du vendredi 4/10/24 qui a eu lieu à Vergaville
- Mail à tous les candidats D2 pour une séance de révisions le 5/10/2024 à Morhange. N'a pas eu lieu, faute de participants.
- 8 candidats D2 dont 3 féminines. Parmi eux 2 arbitres n'ont pas obtenu une note supérieure à 13/20.
- Résultat FIA 8/8 dont 6 arbitres qui rejoignent la SCA de Sarrebourg. Nous leur souhaitons la bienvenue.

Courrier du Vice-Président et responsable arbitres féminines : JUNG Jean-Michel

- Mail à toutes les arbitres féminines afin de proposer un entraînement en commun le 2/10 sur les installations de l'AS Réding. N'a finalement pas eu lieu manque de participantes.

Discipline

- Les sanctions prises ce jour ne figurent pas dans ce PV. En effet, dans le cadre du respect des données personnelles, la Commission Nationale Informatique et Libertés (CNIL) a imposé de ne plus publier de décisions disciplinaires sur le site du District, ouvert à tous.
- Un PV disciplinaire paraîtra sur Foot-Club, visible par les clubs et les sanctions prises à l'encontre des arbitres leur seront directement adressées par courriel avec copie à leur club.
- Un accusé de réception sera exigé.

Tour de table

- Najib Djeddid propose la création d'un groupe WhatsApp entre les arbitres intéressés pour échanger sur des situations de matchs.
- Raphael Blum déplore l'absence d'invitation de membres de la SCA pour la réunion du jour au siège du DMF.
- Lahoucine Ait Bassou regrette l'absence de communications entre les membres de commissions et lui dans sa fonction de représentants des arbitres.

Le Président clôt cette réunion de Bureau et souhaite à tous un bon retour.

Le Président de la SCA.
BLUM Raphaël

Le Secrétaire administratif
BELCOUR Florent

